



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Turquie

Question écrite n° 4204

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des chrétiens en Turquie, et notamment sur le problème posé par la fermeture en 1971 du séminaire de Halki. Le patriarche de Constantinople ne pouvant être choisi que parmi les moines résidant en Turquie et formés au séminaire de Halki, le vivier de candidat potentiel risque de se tarir et de menacer la pérennité de ce patriarcat, et par là même de la communauté chrétienne en Turquie. Il souhaite connaître sa position, et l'action que compte mener la France pour obtenir la réouverture du séminaire de Halki et conforter la situation de la communauté chrétienne en Turquie.

Texte de la réponse

La France est extrêmement attentive au sort des chrétiens d'Orient, auxquels nous unissons des liens historiques particuliers. Elle demeure, dans ce contexte, vigilante quant à la situation des chrétiens de Turquie et note avec satisfaction un certain nombre de mesures prises par le gouvernement turc, telles les restitutions de biens ecclésiastiques. Dans le cadre du processus de rapprochement et de négociation entre la Turquie et l'Union européenne, elle plaide avec ses partenaires européens pour qu'en Turquie tous les citoyens soient traités de la même manière et bénéficient des mêmes garanties. En ce qui concerne le séminaire de Halki, dont l'importance est cruciale pour le Patriarcat oecuménique de Constantinople, la France souhaite vivement que les autorités turques puissent autoriser sa réouverture, ce qui constituerait un geste de grande portée, y compris au plan international. La restitution au Patriarcat oecuménique, le 30 novembre 2010, de l'orphelinat de Büyükkada, situé sur l'une des îles des Princes, constitue en ce sens une avancée que la France salue.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4204

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4925

Réponse publiée au JO le : [9 octobre 2012](#), page 5524